

En allant sur le site de la revue (www.adri.fr) pour replacer ce numéro (« Incriminés, discriminés ») dans son contexte, j'ai pu conforter ma première impression. Nous avons à faire à des hommes et des femmes engagés. La couleur (!) est annoncée clairement dans la

➤ revue *Hommes et migrations*, 1241 (2003)

présentation : « la revue *Hommes et Migrations* est ouverte à tous courants de pensée, pourvu qu'ils soient hostiles à toute forme de racisme ». L'édito, empreint d'une révolte à peine contenue, me paraît alors moins excessif qu'à la première lecture. Les positions et argumentations avérées par des recherches sérieuses et approfondies, la diversité des intervenants et la nature des questions posées s'accordent avec la ligne éditoriale de cette revue « militante ».

Ce numéro-ci présente un dossier issu d'une journée d'étude organisée par l'URMIS (Unité de recherches migrations et sociétés, CNRS) en mars 2002. Les auteurs, sociologues, historiens ou juristes se penchent sur les processus de criminalisation des étrangers plutôt que sur une analyse de l'insécurité liée à ces populations. Leur approche se tourne du côté de la *théorie interactionniste de la déviance* selon les références d'Howard Becker. Cette approche rend indissociable le rapport entre l'individu transgressant les normes dominantes établies et la société qui le stigmatise dans son rôle de déviant potentiel. « Le dossier tente d'analyser l'effet du miroir de la société sur les populations stigmatisées » (Christian Poirer, coordonnateur).

Le processus doit être examiné dans son interactivité. Il ne s'agit pas d'analyser uniquement la cause de la délinquance côté individu ou groupe d'individus (liés par une différence culturelle ou sociale...), mais de mettre à jour la construction de la déviance sur des groupes sociaux ou ethniques définis comme potentiellement dangereux.

Les auteurs s'entendent pour dire que les processus de stigmatisation et discrimination enferment les populations dans un devenir de réaction plus ou moins délinquante. On finit par confondre criminalité et criminalisation.

Ils se rejoignent aussi sur la différence réelle entre les représentations véhiculées par le pouvoir et les médias et la réalité du terrain.

Tous les auteurs font un état historique et politique du postulat fantasmatique de peur et d'inquiétude construit depuis des siècles, dans

une logique de contrôle.

Effectivement, l'insécurité construite

comme un problème social et politique entraîne un rapport social raciste qui s'imprègne durablement. Il faut aussi s'interroger sur le phénomène de légitimation de ce rapport social qui permet aux politiques d'argumenter sur le bien-fondé de leur action au niveau international ou national (politique de migration face à la mondialisation, ou souveraineté nationale contre citoyenneté universelle). Ils s'appuient ainsi sur une légitimation idéologique de processus discriminatoires.

A travers l'analyse d'une littérature scientifique criminologique néerlandaise, Fabienne Brion démontre la montée de la stigmatisation de l'étranger délinquant. Dans ce pays, la criminologie universitaire devient de plus en plus une criminologie gouvernementale, ce qui permet de légitimer une stratégie de contrôle social par une assise pseudo-scientifique.

L'interrogation de Nicolas Bancel et Anastassia Tsoukala sur le lien entre colonisation et immigration nous renvoie à cette question. Les peurs et angoisses des différentes crises font ressurgir l'imaginaire colonial. Au final, les représentations coloniales en Europe (passé colonial ou pas) seraient le terreau d'une gestion sécuritaire de l'immigration.

Parallèlement à ces logiques politiques, comment les acteurs de l'institution juridique peuvent-ils garder leur place et rôle entre contrôle de l'immigration illégale et respect des libertés individuelles, dans un système où l'on gère les flux plus que les personnes ? Le juge censé être garant finit par être lui aussi la légitimation du système.

Enfin, cerise sur le gâteau, une rubrique originale parmi les actualités culturelles : "Agapes" sur la cuisine mexicaine, qui se situe entre recettes (échanges gastronomiques et adaptations libres) et analyse socioculturelle de la gastronomie.

M. Jeannet